



Parlement ouvert de l'OGP

EXPÉRIENCE DU CONGRÈS NATIONAL
DU CHILI

DÉPUTÉ PATRICIO VALLESPIN



Sommaire

1. Définitions
2. 1er Plan d'action
3. Évaluation du 1er Plan d'action
4. 2e Plan d'action
5. Enseignements tirés
6. Conclusions

Le Parlement ouvert

Une nouvelle forme

d'interaction entre la population et les pouvoirs législatifs

qui favorise

l'ouverture et la transparence des parlements,

afin de **garantir l'accès à l'information**

**publique, la responsabilité, la participation citoyenne et des normes
d'éthique et de probité**

élevées dans le travail parlementaire

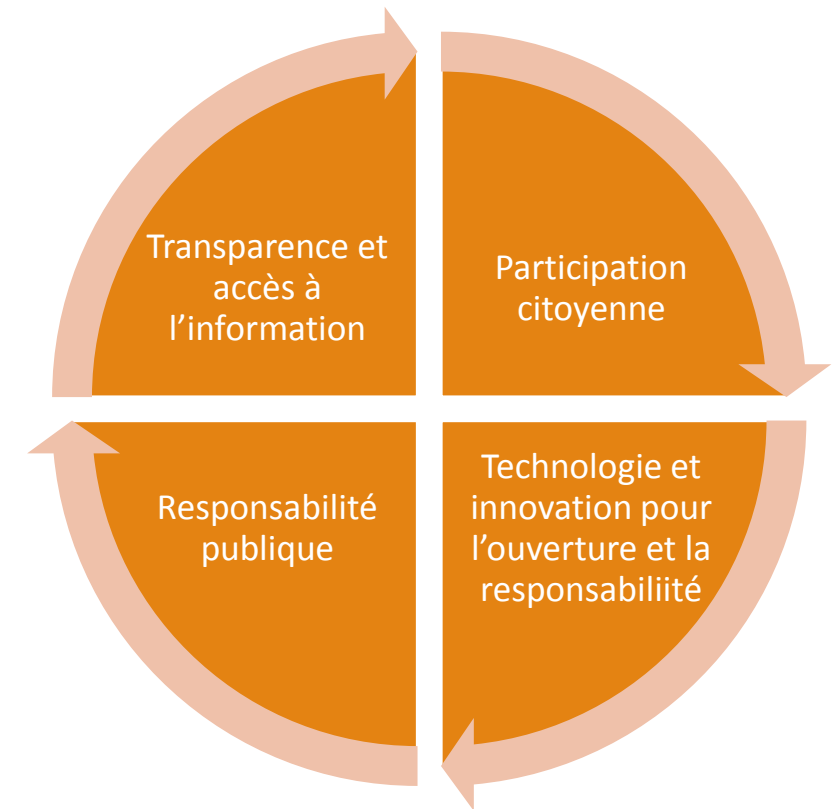


Source : ParlAmericas et le Réseau latino-américain pour la transparence législative, 2016

Plan d'action pour un Parlement ouvert

1. Résultat d'un processus de cocréation;
2. Centré sur des priorités nationales pour un parlement ouvert et sur des réformes ambitieuses;
3. Pertinent pour les principes de transparence, de responsabilité et de participation citoyenne;
4. Engagements spécifiques responsables, mesurables et avec délai

Principes d'un gouvernement ouvert





Cocréation

- Espace de confiance
- Disposition
- Conviction partagée
- Objectif commun
- Décisions conjointes
- *Leadership* transversal
- Communication transparente

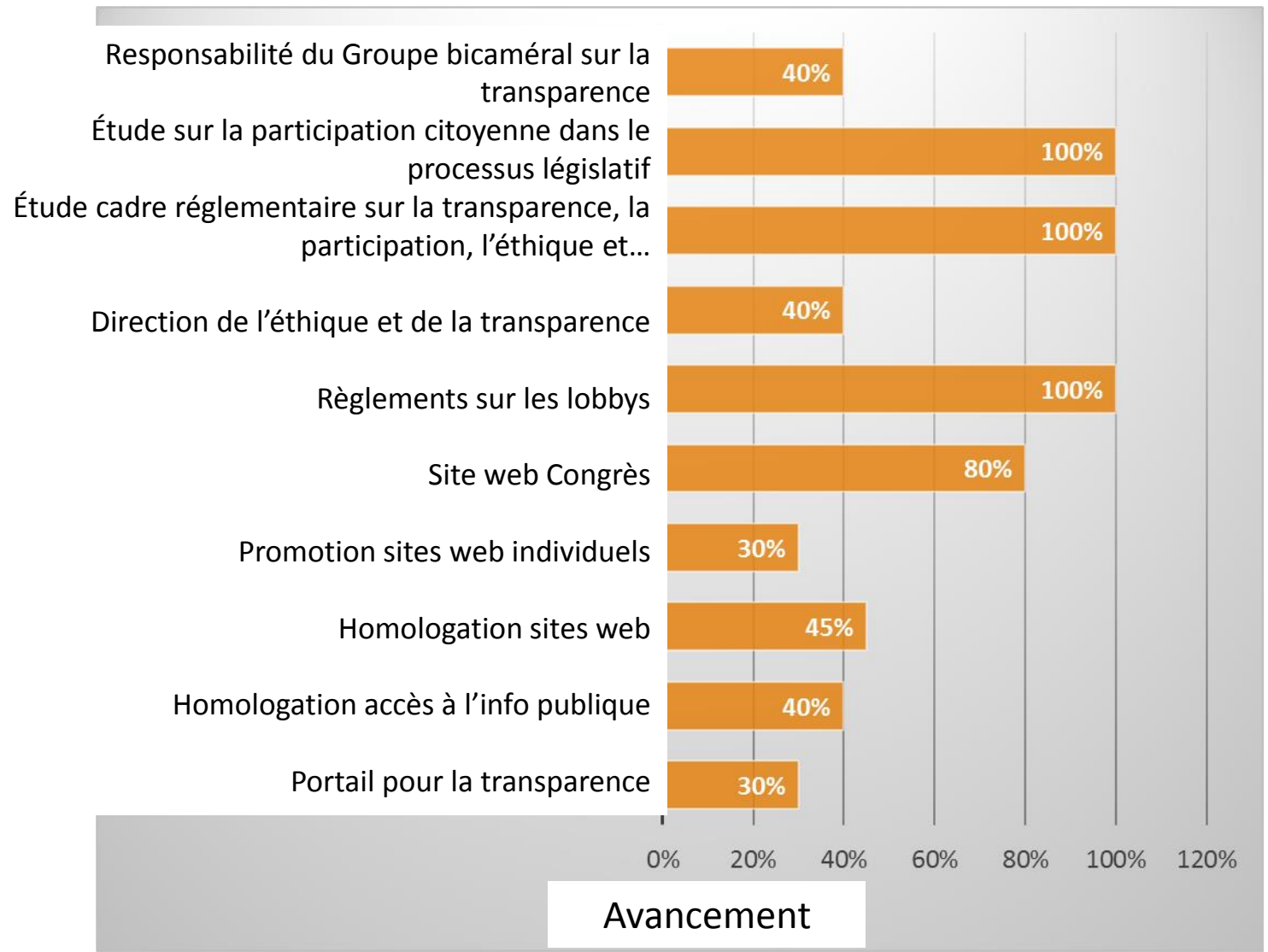


1er Plan d'action

Domaines du Plan d'action :

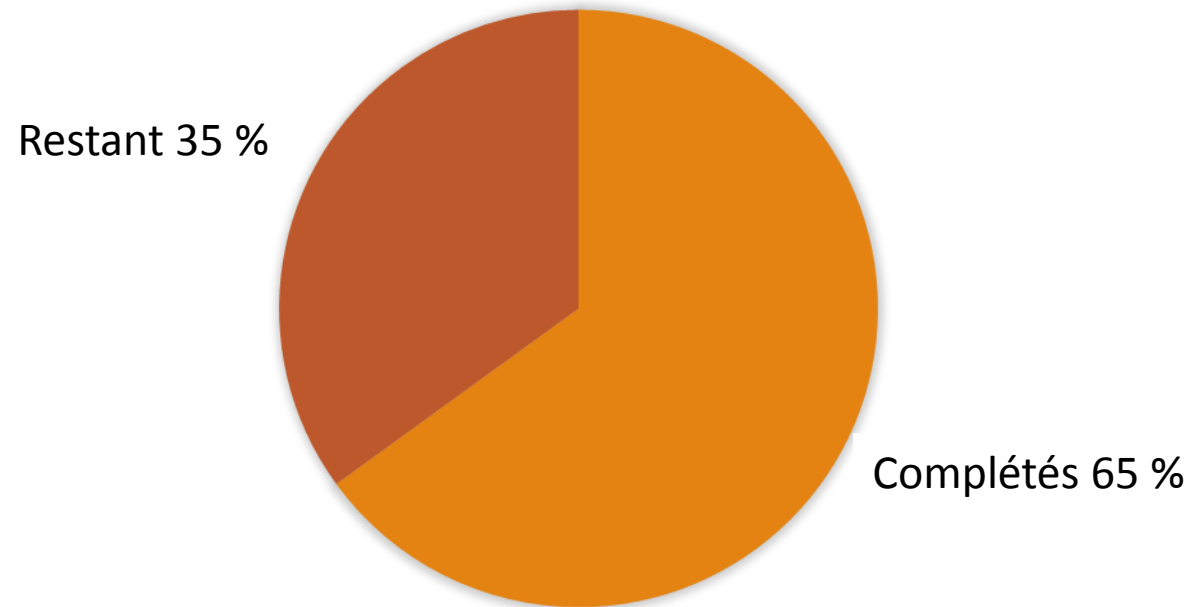
- améliorer les services publics;
- améliorer l'intégrité publique; et
- renforcer la responsabilité institutionnelle du Congrès national

Engagements

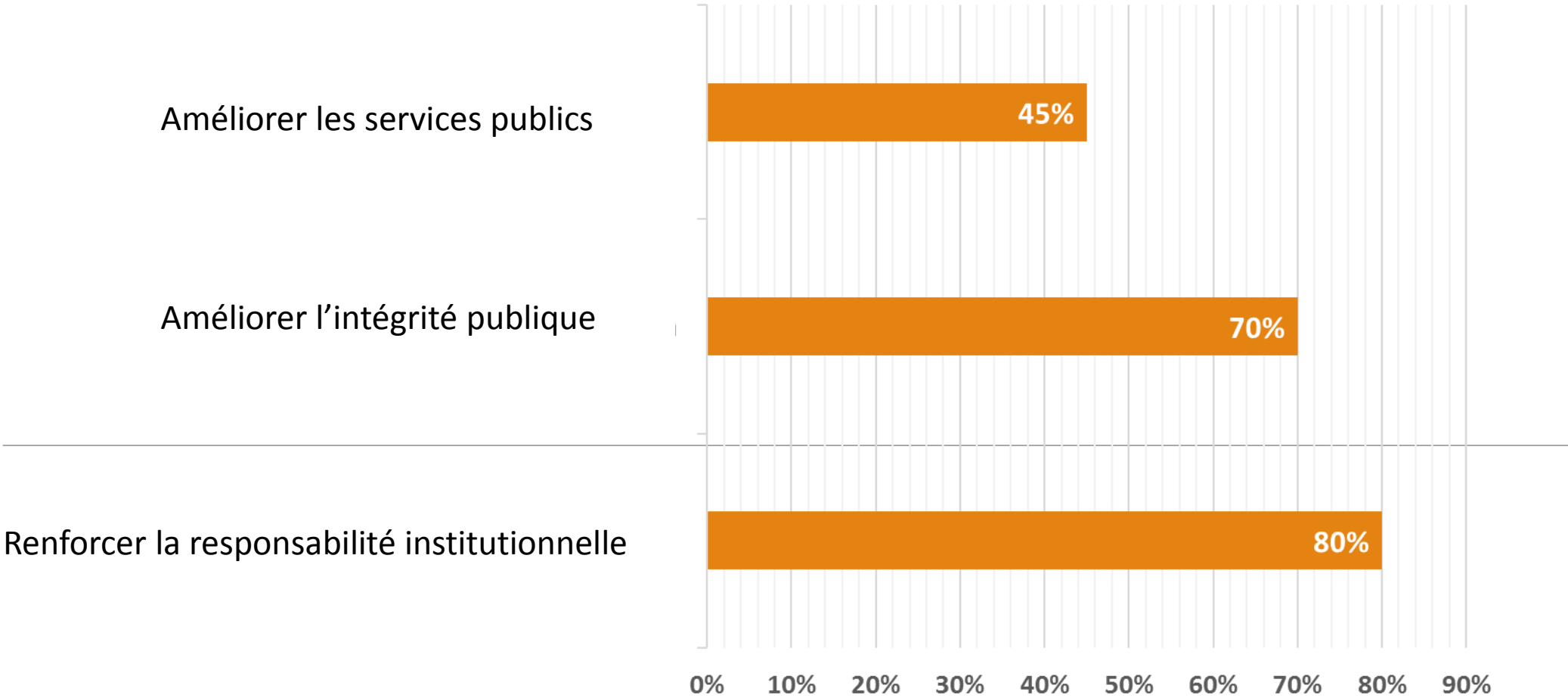


1er Plan d'action pour un Parlement ouvert

ÉTAT D'AVANCEMENT 2014-2016



État d'avancement du Plan d'action pour un Parlement ouvert 2014-2016, par aspect





2e Plan d'action du Congrès du Chili

- § Engagements signés à Paris
- § Deux ateliers présentiels
- § Élargissement de l'univers de la société civile organisée
- § Vote virtuel des engagements
- § Rédaction des actions par le Groupe bicaméral sur la transparence et le PNUD
- § Circulation du plan d'action
- § Validation du plan d'action
- § Demande de réforme du Plan d'action national



Engagements

1. Promouvoir l'approbation de la Loi organique constitutionnelle du Congrès national et élaborer ses règlements
2. Registre des participants aux sessions des comités
3. Programme technologique pour la mise en œuvre du registre des participants aux comités
4. Programme technologique pour la mise en œuvre du registre des participants aux comités
5. Améliorer le registre des débats lors des comités
6. Bannière participation citoyenne dans le processus législatif

Enseignements tirés

BESOINS

- Volonté politique
- Commission bicamérale
- Diffusion
- Espaces présentiels ou virtuels de cocréation
- Bureau exécutif d'organisations de la société civile
- Large groupe d'organisations de la société civile
- Coopération de l'élaboration à la mise en œuvre

ENGAGEMENTS

Spécifiques

Clairs

Mesurables

Atteignables

Pertinents



Conclusions

- Il ne s'agit pas d'une mode
- Récupérer la confiance de la population
- Légitimité des pouvoirs législatifs
- Adopter et/ou renforcer les meilleures pratiques en matière de transparence et d'intégrité
- Élaborer un Plan d'action avec une méthodologie
- Le *networking* parlementaire aide à l'échange de bonnes pratiques